

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 11 Juillet 2022

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Trény le 11 juillet 2022 à 18 h 30

**Ordre du jour :**

- approbation du compte-rendu du conseil du 09 Juin 2022,
- Modalité de publicité des actes pris par les communes de -3500 habitants
- Modification statuts SDE24
- Admission en non-valeur
- Projet aménagement de la place des Marronniers
- Adressage
- Création emploi adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Citoyen d'honneur
- Terrasse « la cloche »
- Devis photo

**Rajout à l'ordre du jour :**

- Fonds de concours
- Temps de travail

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 30

**Étaient présents :**

- CHABANNIER Matthieu
- EDWARDS Stewart
- FREDOU Marie-France
- FONT Lydia
- CHATEAU Fabrice
- VILLECHALANE Jean Pierre

Kevin COUSSY est absent excusé et donne procuration à Stewart EDWARDS

Rita SZUBERT est absente excusée et donne procuration à Jean Pierre VILLECHALANE

Corentin POUGET est absente et donne procuration à Marie-France FREDOU

Grégory VEDRENNE est absent et donne procuration à Matthieu CHABANNIER

Rudy BECUWE est absent

**Les votes se déroulent donc sur 10 voix, avec majorité à 6 voix**

**Fabrice CHATEAU** se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

**1. Approbation du compte-rendu du 09 juin 2022**

Le compte-rendu **est approuvé à l'unanimité.**

## **2. Modalité de publicité pour les actes pris par les communes de –de 3500 habitants**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet la publicité des actes doit être assurée sous forme électronique. Les communes de – de 3500 habitants peuvent cependant choisir le mode d’affichage de ces actes.

Le Conseil Municipal décide de publier ces actes par affichage à la Mairie et sur le site internet de la Commune.

Cette décision **est approuvée à l’unanimité.**

## **3. Modification statuts SDE 24**

Il est demandé aux communes de voter sur des modifications des statuts du SDE 24.

Ces modifications portent sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique
- La possibilité d’intervenir en tant que maître d’ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics
- L’ajustement du nombre des délégués du collège de Périgueux conformément à l’article L5212-7 du CGCT
- La création d’un collège des EPCI, chaque EPCI étant représenté par 1 titulaire et 1 délégué suppléant. Les délégués des EPCI ainsi désignés élisent 5 délégués titulaires et autant de délégués suppléants qui constituent le collège des EPCI à fiscalité propre. Ces délégués siègent au Comité Syndical.

Cette modification **est votée à l’unanimité.**

## **4. Admission en non-valeur**

A la demande du Trésor Public il y a lieu d’admettre en non-valeur une créance correspondant à des titres de cantine de 2019. Les crédits nécessaires sont bien inscrits au budget.

Cette admission **est validée à l’unanimité.**

## **5. Projet aménagement de la place des Marronniers**

Il est décidé de rédiger un cahier des charges concernant le projet d’aménagement de la place des Marronniers.

Ce projet **est voté à l’unanimité.**

## **6. Adressage**

Le conseil municipal décide la création des voies libellées suivantes :

Allée des Lilas	Lotissement du Bost du Play	Route du Château
Allée des Sapins	Place de la Brousse	Route du Feu de la St Jean
Chemin dau Pelou dau Lemosin	Place de la Flamberge au Vent A Morel	Route du Grand Bois
Chemin de Bigaumont	Place des Commerces	Route du Granit Rose
Chemin de Chantecor	Place des Marronniers	Route du Pech du Loup
Chemin de Grand Golhier	Place du Temps Jadis	Route du Pont de la Charelle

<b>Chemin de la Bergerie</b>	<b>Rond-Point du Périgord</b>	<b>Route du Stade Municipal</b>
<b>Chemin de la Blanchardie</b>	<b>Route Champêtre</b>	<b>Rue de la Fraternité</b>
<b>Chemin de la Garenne</b>	<b>Route de Chabanas</b>	<b>Rue de la Liberté</b>
<b>Chemin de l'Etang</b>	<b>Route de Chalus</b>	<b>Rue de la Sérénité</b>
<b>Chemin de l'Etang Blanchet</b>	<b>Route de Grafeuille</b>	<b>Rue de l'Atelier</b>
<b>Chemin des Champs</b>	<b>Route de la Chanterelle</b>	<b>Rue de l'Irondele</b>
<b>Chemin des Champs Fleuris</b>	<b>Route de la Fontaine St André</b>	<b>Rue des Abreuvoirs</b>
<b>Chemin des Echeliers</b>	<b>Route de la Forge</b>	<b>Rue des Buis</b>
<b>Chemin des Prades</b>	<b>Route de l'Artiste</b>	<b>Rue des Camélias</b>
<b>Chemin des Pruniers</b>	<b>Route de l'Etang Millau</b>	<b>Rue des Coquelicots</b>
<b>Chemin des Puits</b>	<b>Route de L'Haut Peyrat</b>	<b>Rue des Coudriers</b>
<b>Chemin des Quatres Saisons</b>	<b>Route de Marval</b>	<b>Rue des Merles</b>
<b>Chemin du Bois de la Charelle</b>	<b>Route de Nontron</b>	<b>Rue des Trois Clédiers</b>
<b>Chemin du Moulin de Grosputy</b>	<b>Route de Piegut</b>	<b>Rue du 24 Juin</b>
<b>Chemin du Moulin de Rhins</b>	<b>Route des 3 Bost</b>	<b>Rue du Houteau</b>
<b>Chemin René DUTIN</b>	<b>Route de Saint Saud</b>	<b>Rue du Parc Naturel Régional</b>
<b>Impasse de la Peyrade</b>	<b>Route des Balsanes</b>	<b>Rue du Périgord</b>
<b>Impasse de Petit Peyrat</b>	<b>Route des Champs et Lisières</b>	<b>Rue du Roc</b>
<b>Impasse des Escargots</b>	<b>Route des Charbonnières</b>	<b>Rue du Rocher de Claire</b>
<b>Impasse des Potiers</b>	<b>Route des Charrons</b>	<b>Rue du Sculpteur</b>
<b>Impasse des Roses</b>	<b>Route des Créateurs</b>	<b>Rue du Tacot</b>
<b>Impasse du Baillargie</b>	<b>Route des Hortensias</b>	<b>Rue du Tribunal</b>
<b>Impasse du Cantonnier</b>	<b>Route des Poètes</b>	<b>Traverse de la Ferme</b>
<b>Impasse du Hérisson</b>	<b>Route des Randonneurs</b>	<b>Square J.P. FILHOUD-LAVERGNE</b>
<b>Impasse du Jardin Fleuri</b>	<b>Route des Sources</b>	<b>Rue du Grand Cèdre</b>
<b>Impasse du Midi</b>	<b>Route du Camping</b>	<b>Route du Moulin de Chez Pey</b>
<b>Impasse du Tribunal</b>	<b>Route du Chatain</b>	<b>Ruelle du 3 mai 1640</b>
<b>Impasse Saint Jean</b>		

Cette autorisation d'encaissement **est votée à l'unanimité.**

## **7. Création emploi adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur Le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 15 juillet 2022.

Le Conseil Municipal vote **un avis favorable à cette création d'emploi.**

## **8. Citoyen d'honneur**

Il est proposé au Conseil Municipal de faire « citoyen d'honneur » Madame Marie-Claire GREEN (ancienne secrétaire de Mairie) pour ses nombreux services rendus à la commune.

Le Conseil Municipal **accepte cette décision à l'unanimité.**

## **9. Terrasse « la cloche »**

Suite à l'arrêt de l'activité du restaurant « la cloche », il est proposé d'informer le propriétaire que la terrasse publique soit libre de tout objet et que la citerne de gaz soit enlevée.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité**

## **10. Devis photo Abjat**

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis demandé pour la réalisation de photos de la commune

## **11. Fonds de concours**

Le maire rappelle que la CCPN participe à hauteur de 50% (fonds de concours) sur les voies intercommunales.

Pour la voirie 2021 le fonds de concours s'élève à 11 734€.

Ce fond de concours **est validé à l'unanimité.**

## **12. Temps de travail**

La durée annuelle légale du temps de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1.607 heures.

**La décision est validée à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h